

Charte de la Diversité dans le monde du travail

Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour une entreprise ou un établissement. Une telle démarche contribue à l'efficacité et à la qualité des relations sociales de l'entreprise ou de l'établissement. Elle peut avoir un effet positif sur leur image vis-à-vis des clients ou usagers et des prestataires extérieurs.

La Charte de la Diversité adoptée par notre entreprise / établissement doit contribuer à la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient fondées sur l'origine sociale, ethnique ou territoriale, le patronyme, le handicap, le sexe, l'âge, les convictions culturelles ou religieuses, au sein de notre organisation.

En vertu de cette charte, et pour chercher à être à l'image de la diversité de la société française dans notre effectif aux différents niveaux de qualification, notre entreprise / établissement s'engage à :

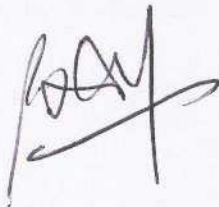
1. Sensibiliser et former nos responsables, collaboratrices et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle.
3. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes en matière de stages scolaires, d'apprentissage et de formation par alternance.
4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.
6. Afficher cette charte dans un endroit où elle bénéficiera de la meilleure visibilité.

Signataires

Pour Ville de Givors
Martial PASSI
Maire de Givors



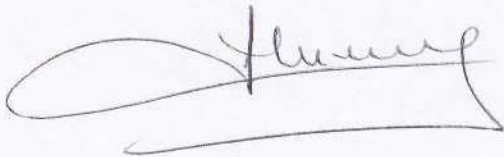
Pour Association APCA
Abdesslem BOURAS
Président



Pour Association GGR
Patricia ALONSO
Présidente



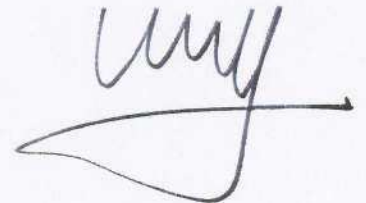
Pour Hôtel des Impôts finances
Jean THIERREE
Directeur des services
fiscaux du Rhône
(Engagement uniquement sur
les points 3, 4, 5 et 6)



Pour La Poste
Claude Benoit
Directeur de Groupement



Pour CH de Givors
Serge MALACCHINA
Directeur



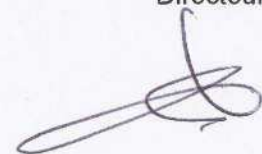
Pour OPAC Givors
Laurent Kolesnik
Responsable



Pour SDEI
Emmanuel PEROL
Directeur



Pour le CC Givors 2 Vallées
Jean-Christophe ROLLET
Directeur



**Pour Total Additifs et
Carburants spéciaux**
Patrice BRES
Directeur



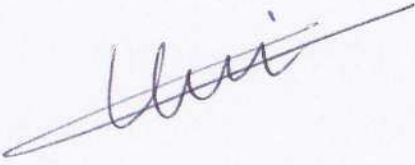
Pour LAMY
Jean-Yves GRANGE
Chargé d'affaire



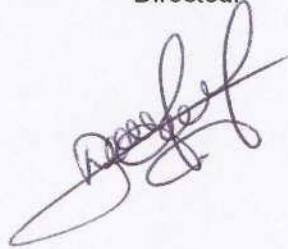
Pour Carrefour Givors
Christian BASTE
Directeur



Pour Renault Givors
Emmanuel LENOIR
Directeur



Pour FAMER Industrie
Bernard BOCCON-GEBAUD
Directeur



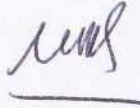
Pour Pividal
José PIVIDAL
Gérant



Pour Givors- développement
Frédéric THENOT
Directeur



**Pour SCP Bazaille-
Bonamour**
Marie-Anne Bonamour
Notaire



Pour FRIMA CONCEPT
Ludovic VERNAY
Directeur



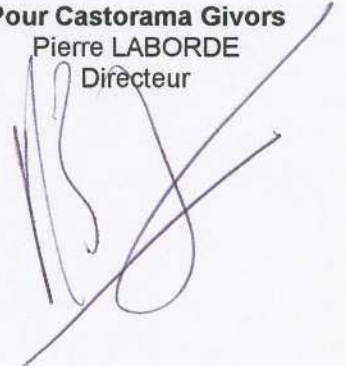
Pour Magris Givors
Jacques ROLLAND
Directeur



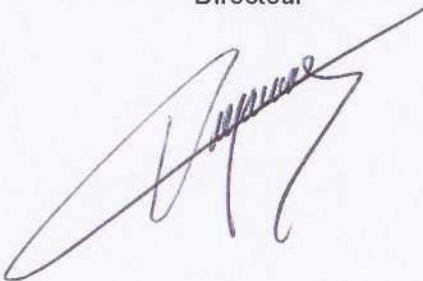
Pour Labo Services
Olivier BEAU
Directeur



Pour Castorama Givors
Pierre LABORDE
Directeur



Pour Darty Givors
Martial DUJARRIER
Directeur



Pour le Progrès Givors
Patrick VEYRAND
Responsable d'agence




Pour Flunch Givors
Paolo SIMOES DE
OLIVEIRA
Responsable



Pour Initial delta Sécurité

Vladimir IORDANOFF
Directeur

Agence Givors


Pour Solios Carbone

Vincent HUGUES
Directeur



Pour SCORI

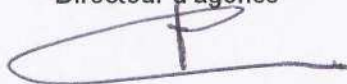
Olivier MATHELIN
Directeur



Pour Crédit Immobilier de

France Givors

Frédéric CHAUDANSON
Directeur d'agence



Pour Cap Sécurité

Patrice Font
Directeur



Pour Garage Moret

Jean Marc PROD'HOM
Responsable



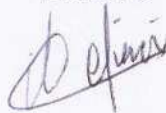
**Pour Plate-forme
technologique IDPRO**

Marc THIBERT
Provisieur



Pour NORINCO

Anna GIRIER
Directrice





Azouz BEGAG,
Ministre délégué à la
promotion de l'égalité
des chances

Charte signée à Givors, le 9 mars 2007.